



Buts de l'unité d'enseignement :

Langue : Espagnol

Atelier de conversation UE2

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Etre en possession de l'attestation de réussite de l'unité de formation : " Langue : Espagnol – UE4 " OU " Langue Espagnol en situation – UE6 " OU équivalent ;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à :

- la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication orale standard dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, sociale et/ou professionnelle en relation avec les champs thématiques abordés.
- l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication, et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu et au développement de son sens social ;
- offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.I.

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau

EAFC
B1.3.2

Grâce-Hollogne
Alleur

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Langue : Espagnol – Atelier de conversation – UE2 ".





Buts de l'unité d'enseignement :

Langue : Espagnol

Atelier de conversation UE3

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice ;
- Etre en possession de l'attestation de réussite de l'unité de formation : " Langue : Espagnol – UE4 " OU " Langue Espagnol en situation – UE6 " OU équivalent ;
- OU réussir un test d'admission.

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à :

- la compréhension et l'utilisation active et spontanée d'une langue de communication orale standard dans le cadre de situations diversifiées de la vie courante, sociale et/ou professionnelle en relation avec les champs thématiques abordés.
- l'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication, et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

- permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- initier à d'autres modes de pensée et à d'autres types de culture ;
- contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu et au développement de son sens social ;
- offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.I.

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau

EAFC
B1.3.3

Grâce-Hollogne
Alleur

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement " Langue : Espagnol – Atelier de conversation – UE3 ".

